

COMMISSION

FRANCO ESPAGNOLE

Responsable : JEAN-MARC SANCHEZ



Mardi 17 avril 2012

L'exemple catalan, un modèle de transformation économique pour sortir de la crise.

Les nouvelles réformes, l'évolution et les opportunités de la Catalogne face à la crise.

L'Espagne inquiète les marchés mais si les investisseurs ont des raisons de s'inquiéter de la situation en Espagne, celle-ci ne date pas d'hier, bien au contraire.

L'économie ibérique n'arrive pas à se remettre de la crise financière de 2007 et de la récession mondiale qui a été conjuguée, dans la péninsule, à l'éclatement de la bulle immobilière.

Le taux de chômage a atteint en Espagne près de 25 % de la population active, et 50 % des moins de vingt-cinq ans, contre à peine 8 % en juin 2007 à la veille de la crise mondiale.

L'économie espagnole est retombée en récession au dernier trimestre 2011 et la Banque nationale d'Espagne estime que, excepté le tourisme, aucun secteur ne soutient l'activité.

L'équilibre des finances publiques s'annonce très difficile et les efforts du gouvernement sont largement pénalisés par le dérapage enregistré l'an passé du déficit public à 8,5 % et plus encore par celui des régions.

Les marchés s'inquiètent donc à juste titre et les rendements des obligations d'Etat, sont repartis à la baisse.

Les inquiétudes des investisseurs sont également amplifiées par le décalage avec certains autres pays, comme l'Italie.

L'Espagne est-elle alors la future Grèce, comme certains observateurs des marchés le craignent ?

Peut-être pas, mais il ne faudrait pas que les marchés s'en persuadent, que les rendements s'emballent et que la dette publique dérape.

Pour cela, seule la fermeté du gouvernement pourra persuader que le cap sera maintenu grâce notamment aux 27 milliards d'économies annoncées.

Cette fermeté est d'autant plus nécessaire que l'éclatement de la bulle immobilière n'est peut-être pas achevée car les prix ont baissé de seulement 20 % en moyenne, voire de seulement 5 à 10 % dans les centres des principales villes, comme Madrid ou Barcelone.

Les mises en chantier sont au plus bas, alors que le taux des créances douteuses détenues par les banques a atteint en janvier un record de près de 8 % du total, soit près de 140 milliards d'euros.

Les prochains mois s'annoncent difficiles et les nouvelles mesures fiscales et sociales prévues ne suffiront peut-être pas.

Pourtant la Catalogne semble montrer la voie d'une sortie possible de la crise en Espagne.

.....

Sous la présidence de Me Jean-Marc SANCHEZ, la commission franco-espagnole du Barreau de Paris a reçu, dans la salle Gaston Monnerville de la maison du Barreau, M. Joan LURIA de la Direction Générale des affaires économiques de la Generalitat de Catalunya (Gouvernement de la Catalogne, Espagne) ainsi que M. Christophe ARNOUL, représentant en France d'Invest in Catalonia (Agence de promotion des investissements en Catalogne).

Faisant suite à l'intervention de Me Sanchez, responsable de la Commission Franco-Espagnole, sur la situation économique, politique et sociale de l'Espagne ainsi que les nécessités de réformes, M. Joan LURIA présente la politique de la Catalogne pour sortir de la crise économique.

M. LURIA commence par présenter la Catalogne en chiffres ainsi que les forces de l'économie catalane. Il insiste sur le poids de la Catalogne dans l'économie espagnole et l'importance de sa croissance au cours de la décennie. Il présente en outre les secteurs économiques avec notamment un secteur des services majoritaire mais un secteur industriel encore important ainsi qu'un dynamisme en R&D et la présence de grandes infrastructures scientifiques. Il insiste aussi sur la forte présence des entreprises françaises en Catalogne.

M. LURIA évoque ensuite les effets de la crise économique sur l'activité en Catalogne et ses conséquences notamment en termes de chômage puis présente les mesures adoptées par la Gouvernement de la Catalogne pour y faire face. Les principales mesures visent la réduction du déficit budgétaire et le lancement d'une stratégie pour améliorer la compétitivité de l'économie catalane dénommée ECAT 2020. Les axes stratégiques sur lequel l'ECAT 2020 porte sont : l'orientation professionnelle, le marché du travail, l'accès au financement par les entreprises, la stratégie des entreprises, l'entrepreneuriat, l'utilisation des ressources, la modernisation de l'administration et les infrastructures.

M. LURIA conclut son intervention en expliquant le rôle de moteur de la Catalogne pour la relance de l'économie espagnole et la nécessité de nouveaux outils pour faire face à la crise, la récente réforme du droit du travail en est un qui pourrait porter ses fruits à moyen terme.

M. ARNOUL poursuit en présentant les missions de l'agence ACCIÓ-Invest in Catalonia et son rôle stratégique pour la compétitivité de la Catalogne en soutenant l'internationalisation et le développement de l'innovation des entreprises catalanes ainsi qu'en assurant la promotion des investissements.

Il développe ensuite les principaux atouts qui attirent les investisseurs étrangers sur ce territoire. En premier lieu il insiste sur le fait que la Catalogne bénéficie d'une excellente qualité de vie et d'un emplacement stratégique. Il poursuit en présentant le dynamisme et l'ouverture à l'international de la Catalogne avec notamment la présence de plusieurs milliers d'entreprises étrangères sur le territoire.

M. ARNOUL expose ensuite les avantages compétitifs de la Catalogne pour les investisseurs étrangers ainsi que les secteurs porteurs notamment les technologies liées au téléphone mobile, le secteur pharmaceutique et des biotechnologies ainsi que les technologies médicales, le transport et la mobilité et les centres de services partagés. Il poursuit son exposé en montrant l'importance du capital humain en Catalogne, il présente la société catalane comme travailleuse, cosmopolite, talentueuse, créative et multilingue.

M. ARNOUL démontre ensuite l'approche pro-business du Gouvernement de la Catalogne qui propose des services d'accompagnement gratuit aux entreprises ayant un projet d'implantation sur le territoire. Le service est apporté par Invest in Catalonia et comprend entre autres la production d'informations utiles à l'étude de faisabilité de l'entreprise, la recherche de locaux ou de terrains adaptés au projet d'implantation, l'obtention d'aides et financements, l'orientation pour les démarches administratives ainsi que le support institutionnel du projet. Il explique que ce service est également accessible gratuitement aux avocats qui conseillent des entreprises étrangères sur des projets d'investissement, un partenariat public-privé peut en effet être établi afin d'apporter de la valeur ajoutée au projet du client.

M. ARNOUL conclut son intervention en insistant sur la longue expérience d'Invest in Catalonia et en présentant les dernières implantations d'entreprises étrangères en Catalogne.

Me SANCHEZ conclut la réunion en invitant les participants à poursuivre les échanges pendant le cocktail organisé dans le Salon de l'Horloge de la Maison du Barreau. ■